

FICHE TECHNIQUE

Date: 31.03.2017, Version: 2

Nom de la série:

TEMPO METAL DEC

Définition :

Série d'encre primaires et de bases concentrées offset végétales conçues pour l'impression sur métal. Les bases peuvent être utilisées en impression directe ou par mélange.

Domaine d'application - Marché:

Tout type de packaging 3 pièces ou deux pièces métal, excepté les canettes boisson en aluminium deux pièces. Apte aux applications : industrielles, décoration, soin pour le corps et emballages de denrées alimentaires en respectant les données de l'Hygiène et de la Sécurité.

Sécurité alimentaire:

- Emballage alimentaire (incluant emballages pharmaceutiques et produits hygiéniques) : **OUI**

MISE EN CONFORMITE

Ces encres ne sont utilisables pour les emballages alimentaires, que sur la partie ne rentrant pas en contact avec l'aliment, à condition qu'elles soient appliquées selon les Bonnes Pratiques de Fabrication ou GMP (une procédure assurant que les articles imprimés sont produits et contrôlés de façon constante selon des standards de qualité) et en respectant les consignes indiquées dans les Fiches Techniques.

L'imprimeur, le transformateur et le conditionneur ont chacun la responsabilité de s'assurer que l'article fini imprimé répond bien à la destination souhaitée et qu'aucun des composants de l'encre et du vernis ne migre dans l'aliment à des teneurs excédant les seuils légaux définis par l'industrie et par les réglementations.

Pour de plus amples informations d'ordre réglementaire, merci de vous référer au « Statement of Composition » Dans le cas d'applications spécifiques, veuillez contacter notre service d'assistance technique.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter le **guide Siegwirk : Encres pour l'Emballage Alimentaire (« Know How »)** via le lien <https://www.siegwerk.com/en/our-responsibility/product-responsibility/customer-communications/food-packaging-safety.html>.

En particulier, les produits **TEMPO METAL DEC** représentent une nouvelle génération d'encres exclusivement formulées avec des composants sélectionnés, de façon à minimiser à la fois le risque de migration à travers le support et le transfert de la face externe imprimée sur la surface en contact avec l'aliment lors du stockage en pile ou en bobine.

Le respect des bonnes pratiques d'impression et des restrictions soulignées dans l'information technique citée ci-dessus permettent la fabrication d'un emballage sûr. En particulier, ces encres ne sont pas homologuées pour le contact alimentaire direct, séparé ou non par une couche de vernis.

- La formule de **TEMPO METAL DEC** ne comprend aucun des éléments suivants :
 - Pigments « fanal » (complexes de colorants basiques) et pigments organiques de baryum à forte tendance au dégorgeement,
 - Huiles minérales
 - Alkylbenzènes
 - Antisiccateur hydroquinone, antisiccateurs Ketoxime
 - Siccateurs à base de cobalt

Dans le cas d'analyse de migration, nos services techniques se tiennent à votre disposition pour vous donner la liste des composants susceptibles de migrer.

Supports:

Plaque de métal traité
 Plaque de métal traité par traitement électrolytique ou traitement par chaleur
 Aluminium non traité ou traité par une prélaque



Caractéristiques - Performances:

- ⇒ **SUR MACHINE**
 - Prêt à l'emploi, pas besoin de préparation
 - Facilité d'emploi, régularité du comportement eau/encre
 - Compatible avec tous les types de mouillage avec ou sans alcool
 - Adaptée aux vitesses d'impression rapides
 - Ne forme pas de peau dans l'encrier durant la nuit

- ⇒ **DE L'IMPRIME**
 - Intensité élevée
 - Excellent séchage
 - Très bon compromis entre la dureté et la flexibilité permettant un embouti profond
 - Vernissable avec vernis solvant
 - Résistance à la stérilisation et à la température : voir la page suivante

Remarques - Mise en garde:

- Quelques opérations post impression tel que la soudure à l'étain ou le rechampissage peuvent atteindre des températures élevées. Le niveau de température peut souvent être supérieur à la résistance thermique intrinsèque des pigments.
- D'autre part, en raison d'une large diversité de vernis de surimpression, plusieurs composants inconnus peuvent produire des réactions chimiques avec les pigments. Ceci est particulièrement vrai pour le magentas et les yellows. C'est pourquoi nous recommandons de réaliser des tests et de vérifier le comportement de l'encre avant toutes productions industrielles.
- Pour les applications jouet, merci de contacter notre département technique.
- Ces encres ont une durée de conservation de 2 ans après la date de production. Cela doit être interprété comme une période de garantie pendant laquelle les propriétés d'impression sont maximales, à condition que les boîtes ne soient pas ouvertes et stockées à température ambiante. Après cette date, les encres restent utilisables mais leurs propriétés d'imprimabilité peuvent être altérées, en terme de transfert, superposition, densité optique et dans une certaine mesure de couleur dû au transfert.
- Dans le cadre d'une application « Jouet », merci de consulter nos services techniques.

Les additifs:

Pour certains supports ou selon certaines conditions machine, des ajustements de propriétés des encres peuvent être nécessaires, les additifs à employer doivent être choisis en fonction du but à atteindre et parfaitement compatibles avec les encres correspondantes. De plus il est rappelé que les doses recommandées doivent être rigoureusement respectées.

Rôle	Désignation	Références	Proportions
Diluant	Diluant 700	61-470295-9	1 à 3 %
Nettoyant	Offset Wash 60	65-650144-2	Pur

Avec cette série nous recommandons les additifs de mouillage de notre Gamme AQUA. Merci de contacter notre service technique, afin de déterminer la référence à utiliser en fonction de votre équipement et de votre application.

Conditionnement :

- ✓ Boîte métallique sous vide 2.5 kg Code emballage 1200

La gamme

• **Gamme quadri**

Teintes	Références	Lumière (1)	Alcool	Nitro	Alcali	Stérilisation 1h30 – 130°C Immersion (1)	Thermique 12mn - °C (1)
Jaune	60-300420-1	5	5	5	5	Oui	180
Magenta	60-800833-0	5	5	5	5	Oui	180
Cyan	60-110688-3	8	5	5	5	Oui	200
Noir Intense	60-900274-6	8	5	5	5	Oui	200

Nous déconseillons l'utilisation des encres quadri ci-dessus pour les mélanges

• **Teintes pour mélange**

Teintes	Références	Lumière (1)	Alcool	Nitro	Alcali	Stérilisation 1h30 – 130°C immersion (1)	Thermique 12 mn - °C (1)
Yellow	61-302659-0	5	5	5	5	Oui	180
Fast Yellow	61-302660-8	7	5	5	5	Oui	220
Orange	61-701279-4	5	5	4	5	Oui	180
Fast Orange	61-701280-2	6	5	5	5	Oui	220
Fast Warm red	61-804798-9	7	5	5	5	Oui	200
Rubine Red	61-805459-7	5	5	5	5	Oui	180
Fast Carmin	61-800885-8	7	5	5	5	Oui	220
Rhodamine	61-805458-9	7	5	5	5	Oui	180
Violet	61-101255-0	7	4	4	5	Oui	180
Reflex Blue	61-110742-6	7	5	5	5	Oui	180
Process Blue	61-113923-9	7	5	5	5	Oui	200
Green	61-502453-6	8	5	5	5	Oui	200
Neutral Black	61-902368-2	7	5	5	5	Oui	200
Transparent white	61-003884-6	/	5	5	5	Oui	200
Opaque white	61-010217-0	7	5	5	5	Oui	200

(1) Les résistances : lumière, stérilisation et thermique sont données pour une impression en aplat sans vernis. Ces valeurs peuvent être abaissées dès lors que l'encre est fortement déconcentrée ou mélangée, qu'elle est imprimée en tramés de faible pourcentage ou qu'un vernis de surimpression est appliqué.

Ces informations sont basées sur notre expérience et sur des résultats obtenus en laboratoire avec les procédés et pour les types d'utilisation spécifiés. Etant donné la diversité des supports et des conditions d'impression, elles sont communiquées à titre indicatif, sans engagement ni garantie, et doivent faire l'objet de validations industrielles avant utilisation des produits. Dans le souci d'amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications à la composition de nos produits et au contenu de nos fiches techniques. Notre responsabilité est régie par nos conditions de vente. Ces produits sont seulement utilisables sur la face de l'emballage alimentaire qui n'est pas en contact avec l'aliment, à conditions qu'ils soient appliqués en respectant à la fois les règles de bonnes pratiques (GMP: Good Manufacturing Practices) et les informations de la présente fiche technique. L'imprimeur, le transformateur et/ou l'emballleur ont la responsabilité légale de s'assurer que l'emballage complet satisfait aux spécifications pré-citées et que les composants des encres et/ou vernis, ne migrent pas dans l'aliment à des teneurs supérieures aux exigences légales et industrielles.